

## COMMUNE LES PREMIERS SAPINS

8 rue de la Scierie - Nods  
25580 LES PREMIERS SAPINS

### PROCES VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION du CCAS le 18 janvier 2023 à 20 h 00 Salle du Conseil des Premiers Sapins

L'an 2023, le 18 janvier à 20 h 00, le Conseil d'Administration du CCAS de la Commune Les Premiers Sapins, régulièrement convoqué le 13 janvier 2023 par Pierre-François BERNARD, Président du CCAS, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal des Premiers Sapins.

Membres présents : AMIC Laëtitia, DEBRUILLE Catherine, GIRARD Annick, GIRARDET Didier, GIRET Emmanuelle, LECHINE Annette, NICOD Isabelle, SANCEY Florence, SIMONIN Reine, SIRON Alexandra

Membres absents excusés : BERNARD Pierre-François et REPECAUD Catherine

Membre absent : ODIN Jean-Luc

*Ordre du jour :*

- Point sur la démarche « Récits de vie »
- Point sur l'action « colis « pour les personnes âgées »
- Bilan financier des actions du CCAS
- Questions diverses

Madame Isabelle NICOD est nommée secrétaire pour ce Conseil d'Administration.

#### **1/ Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration**

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 19 octobre 2022 est approuvé à l'unanimité.

#### **2/ Point sur la démarche « Récits de vie »**

Madame Caroline LEFEBVRE présente l'ensemble de la démarche engagée depuis la réunion du 29 novembre 2022, à laquelle a participé une quinzaine d'habitants de tous les villages.

Suite à cette réunion, 12 personnes ont souhaité participer à un entretien mené par Madame Caroline LEFEBVRE. Les dix entretiens déjà menés sont riches d'enseignement et montrent l'attachement des personnes à leur lieu de vie. A l'exception d'une jeune mère de famille, la majorité des personnes avait plus de 60 ans. La question de la commune nouvelle est souvent abordée, plus ou moins appréciée.

La question de la suite donnée à cette action est largement débattue, avec la présence de Madame Delphine RENAUD qui propose de poursuivre l'action en invitant les visiteurs de la médiathèque à écrire sur un cahier une histoire de leur choix.

Par ailleurs, elle propose d'informer les enseignants de cette action. Ils pourront choisir de faire participer les enfants à un récit.

Il est proposé également que Monsieur Jean-Pierre LANCHY, qui a participé à un entretien avec Madame Caroline LEFEBVRE puisse être sollicité pour donner une suite en utilisant les histoires sous forme théâtrale ou autre.

Pour faire suite à une demande des personnes interviewées, les personnes présentes sont favorables à une réunion de restitution collective qui serait organisée avant l'été.

### **3/ Point sur l'action « colis » pour les personnes âgées »**

Comme convenu, les colis ont été confectionnés le 24 novembre 2022 et répartis entre les membres du CCAS pour une distribution avant le 25 décembre 2022. 7 colis n'ont pas été distribués sans qu'une explication soit donnée par les membres présents. L'hypothèse d'un nombre de décès intervenus depuis le mois de juin est la seule explication possible.

Pour 2023, les listes de personnes âgées de plus de 85 ans devront être établies plus tard dans l'année.

Suite au message envoyé par Madame Annick GIRARD le 13 décembre 2022, elle demande si des personnes vulnérables ont été repérées au cours de la distribution. Pour rappel le contenu du message était le suivant :

#### **IMPORTANT :**

*La préfecture, le maire nous demandent de recenser "OFFICIELLEMENT" les personnes vulnérables qui pourraient se trouver en difficulté si des coupures d'électricité devaient se produire (pour information la commune serait prévenue un jour avant des coupures possibles entre 8 h et 13 h et entre 18 h et 20 h).*

*Aussi, nous vous demandons de prendre note des personnes qui n'auraient pas de réseau, famille ou dans une situation de santé particulièrement fragile pour lesquelles nous devons avoir une vigilance particulière).*

*Ce recensement concerne non seulement les personnes âgées, mais aussi les personnes plus jeunes mais en situation précaire.*

*Merci de me communiquer les coordonnées ou tout autre questionnement que vous pourriez avoir à ce sujet*

Aucune personne n'a été repérée

Madame Laëtitia AMIC demande si des photos ont été prises ou si des cartes de remerciement ont été données par les personnes âgées à destination des enfants.

Les participants regrettent de ne pas avoir plus de retour de la part des personnes âgées.

Une discussion s'engage sur la possibilité d'organiser un goûter réunissant les personnes âgées et les enfants de CE2, CM1 et CM2. Si l'idée séduit les participants, les avis sont partagés sur la faisabilité cette année.

En effet, cette rencontre pourra n'avoir lieu au plus tôt au mois de février, ce qui paraît un peu tard.

Ne vaudrait-il pas mieux attendre l'année prochaine en informant les personnes âgées dès la distribution des colis en novembre ?

Il est décidé que Madame Laëtitia AMIC contacte Madame Stéphanie VIVOT la directrice d'école pour proposer une rencontre sur le temps scolaire le mardi 21 février 2023. Elle donnera la position de l'école à Madame Annick GIRARD qui transmettra la réponse aux membres du CCAS. Ceux-ci contacteront les personnes âgées avant le 7 février 2023 pour une participation à cette rencontre.

### **4/ Bilan financier des actions du CCAS**

Le bilan financier ne peut être présenté lors de ce Conseil d'Administration car, à ce jour, toutes les factures n'ont pas été enregistrées par les services administratifs.

Le bilan sera donc communiqué en même temps que l'élaboration du budget 2023, lors de la prochaine réunion.

**La prochaine réunion est fixée au jeudi 16 mars 2023 à 20 h 00.**

La séance est levée à 22 h 00.



Président,  
Pierre-François BERNARD